

## **REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 05 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Châtillon- d'Azergues, régulièrement convoqué, sur convocation du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 *portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs*, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FOUILLET Bruno, Maire.

### **Présents :**

- BARRAT Martine, BAZIN Michèle, BRET Laureline, CHAVAGNON Christophe, CHASSELAY Fabien, CORNU Jean-Pierre, DONCHE Damien, DOUBLET Aurélie, FOUILLET Bruno, GEORGE Solène, GRAVIER Arthur, HOSTEKINT Justine, LUQUET Françoise, NOYEL Martial et PORRETTA Mickael.

### **Absents excusés :**

- Madame BERRY Amandine a donné pouvoir à Madame BARRAT Martine ;
- Monsieur RICART Fabien a donné pouvoir à Monsieur FOUILLET Bruno ;

### **Absents non excusés :**

- Monsieur RAMONA Jules ;
- Madame RIGAL Nathalie.

**Quorum :** 15

**Date de convocation :** 1<sup>er</sup> juin 2026

**OBJET :** Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

26060501

L'assemblée élit pour secrétaire de séance

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 *portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs* ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INT2611651C du 6 mai 2026 *relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux* ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 *relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026* ;

Vu l'unique liste déposée par les Conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Châtillon sera le suivant :

- 5 délégués à élire
- 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

#### **Résultats du scrutin**

<b>Nom de la liste</b>	<b>Nombre de sièges obtenus pour les délégués</b>	<b>Nombres de sièges obtenus pour les suppléants</b>
Liste conduite par FOUILLET Bruno	5 FOUILLET Bruno DOUBLET Aurélie CHAVAGNON Christophe LUQUET Françoise PORRETTA Mickael	3 RIGAL Nathalie CORNU Jean-Pierre GEORGE Solène

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Bruno FOUILLET

---

Délibération transmise au contrôle de légalité le 09 juin 2026